

**Association de défense de l'Ile Arrault**

**3 rue du Poinçon**

**45100 ORLEANS**

**tél 02 38 66 21 26**

blog : <http://ilearrault.blogspot.com>

Mail : [annie-maurice.elain@wanadoo.fr](mailto:annie-maurice.elain@wanadoo.fr)

Le Président : Maurice Elain



Orléans le 26 mars 2011

Madame Isabelle AUTISSIER  
WWF France  
1 Carrefour de Longchamp  
75116 Paris

Objet : Projet d'une « ARENA » à Orléans  
Suite à notre rencontre du 26 mars 2011  
A Saint Jean de la Ruelle –Loiret-.  
Copie envoyée à WWF Lyon

Madame Isabelle AUTISSIER,

Monsieur le Maire d'Orléans envisage la construction d'un grand équipement de type ARENA (10 000 places) au bord de Loire, à Orléans, sur le site FAMAR (Laboratoire pharmaceutique acheté par la Ville) dans le quartier de l'Ile Arrault.

L'ARENA est un concept de grande salle « sports-spectacles » qui s'est développé à partir des Etats-Unis puis en Europe, l'Allemagne a 20 salles de ce type tandis que la France n'a que BERCY et une Aréna qui s'est ouverte à Montpellier en septembre 2010. Deux autres projets sont en cours à Bordeaux et à Villeurbanne. La France souhaite développer ce type de salles (rapport de la commission « grandes salles » Arénas 2015 dite commission Costantini).

Les riverains ont appris, par la presse, en décembre 2008 le projet du Maire d'Orléans.

Ce qui a surpris les Riverains et les Orléanais, c'est le lieu d'implantation : au bord de Loire, sur un espace vert de 11 hectares sur lequel il y a un hippodrome, des terrains de sports et une promenade au bord de Loire entre le pont Joffre et le pont de l'Europe. C'est un endroit calme, enclavé, résidentiel, lieu de promenade des Orléanais au bord d'une Loire sauvage avec ses îles et ses bancs de sable. Un espace naturel qui va être défiguré par un complexe « sports-spectacles » (40% de sports et 60% de spectacles, 100 manifestations par an). En plus il y aura des magasins, Hôtels, Restaurants... pour la rentabilité dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé.

L'accessibilité à ce site est très problématique : le tramway est à 1 km 600 d'un côté et 1 km 400 de l'autre. La voirie est étroite, c'est une desserte pour un quartier résidentiel. 4 000 places de parking devront être réalisées au bord de Loire, alors que l'autre côté de la Loire, le Maire a supprimé les places de parking, justement pour valoriser la Loire...

De plus, le Val de Loire est classé, à cet endroit, Patrimoine Mondial de l'UNESCO et site Natura 2000.

C'est pourquoi les Riverains se sont réunis dès le mois de février 2009 pour constituer une Association qui a réuni plus de 100 personnes dès la première Assemblée Générale. Nous avons créé « l'association de défense de l'Ile Arrault ». (450 adhérents aujourd'hui).

Cette association a fait de l'information : une trentaine d'articles de presse en 2009 et 2010, plus de 10 000 signatures de pétition contre ce projet, la réalisation d'un petit journal « Info Ile Arrault » plusieurs manifestations dont un pique-nique citoyen en juillet 2010 qui a réuni plus de 500 personnes sur le site. Nous avons rencontré le Maire à plusieurs reprises et développé nos arguments dans des réunions publiques.

Monsieur le Maire d'Orléans vient de reconnaître, en janvier 2011 (article de presse joint) que nous avons raison sur de nombreux points et il propose de déplacer ce projet de 200 mètres sur le site industriel « Laboratoire Famar » qui vient d'être acheté pour 8 millions 300 000 euros par la Ville d'Orléans.

Cette option est effectivement préférable à la première car c'est un endroit bâti, industriel mais il ne nous satisfait pas car c'est un site au bord de Loire avec de gros problèmes d'accessibilité et la réalisation de 4 000 places de parking au bord de Loire avec les répercussions sur la Loire du fait de l'afflux des publics et les nuisances pour les riverains.

Nous ne sommes pas contre une grande salle de sports à Orléans mais nous avons déjà un Zénith (6 500 places), un Palais des sports (3 200 places), un Palais des Congrès, un Parc des Expositions. S'il faut une grande salle de sports, il faudrait la réaliser au niveau de l'Agglomération, la Ville d'Orléans n'a que 115 000 habitants, l'Agglomération 270 000.

De plus, nous sommes, plutôt, pour une salle de sports pour tous, ouverte aux clubs et associations et pas seulement réservée au Club de basket qui n'a que des joueurs Etrangers. En plus ce sera un lieu de Business avec « Naming », « business-seats »...

En outre, le prix d'un tel Equipement va atteindre les 120 millions d'euros du fait de sa situation en zone inondable classée B, l'achat du site Famar, la démolition de ce site pour 2 millions 5 et la réalisation d'une nouvelle route d'accès qui va ramener les voitures au bord de Loire. Ce sera l'Aréna la plus chère de France dans la plus petite ville avec en plus un Zénith !

Monsieur le Maire d'Orléans, pourtant rapporteur de Grenelle 2 de l'environnement veut vendre les bords de Loire au « business » alors que nous souhaitons garder cet endroit calme en proposant de réaliser un parc paysager ligérien avec une Maison de la Loire, un lieu de promenade et de sports pour tous, à proximité de la Ville d'Orléans **en préservant la Loire Sauvage, ce Patrimoine Mondial de L'UNESCO et ce site Natura 2000.**

Je vous fais parvenir, par la poste un développement de ces arguments et des coupures de presse.

Nous organisons une Assemblée Générale **le vendredi 17 juin 2011** à 20H., dans le quartier St Marceau à Orléans, **nous souhaiterions une intervention d'une personne de WWF sur le thème de « garder la Loire Sauvage ».** Les coûts du déplacement et de l'hébergement seront bien sûr pris en charge par notre association.

En vous remerciant de l'attention portée à notre demande, veuillez agréer nos salutations distinguées.

Le Président de l'association de défense de l'Ile Arrault

Maurice Elain